



Parcoursup en master : «Le gouvernement cherche à accroître la sélection»

Parcoursup, plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur dossier
La ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, veut réformer l'accès en master à marche forcée en le calquant sur Parcoursup à l'entrée à l'université. Une réforme dénoncée par Naïm Shili, secrétaire national du syndicat étudiant l'Alternative.

Sur le campus de la fac de Rennes 2. (Quentin Vernault/Hans Lucas pour Libération)

Bientôt un Parcoursup pour l'entrée en master. C'est le dernier chantier que Frédérique Vidal veut mener à terme avant la fin de son passage au ministère de l'Enseignement supérieur. Le plan est simple : la loi autorise la sélection en master, l'Etat ne donne pas aux universités les moyens nécessaires pour ouvrir suffisamment de places face à la hausse de la démographie étudiante, des jeunes se retrouvent donc sans affectation et le font savoir, la ministre se saisit du moment politique pour réformer l'entrée en master.

Les organisations étudiantes ont eu une première réunion au ministère cette semaine sur le sujet. Le texte encadrant cette réforme doit être formalisé pour décembre avec une application qui commencera en février. Une «*précipitation*» que dénonce Naïm Shili, secrétaire national du syndicat étudiant l'Alternative.

Quel est ce projet de réforme de l'entrée en master ?

Le gouvernement compte faire en master ce qu'il a fait en licence. Il veut créer un nouveau Parcoursup, c'est-à-dire une plateforme centralisée pour les demandes d'entrée en master. Il peut y avoir des avantages comme la lisibilité des offres pour les étudiants et des procédures simplifiées pour les étudiants. Mais le gouvernement cherche surtout à accroître la sélection à l'entrée en Master 1.

Cette année, de nombreux étudiants se sont retrouvés sans master, ils se sont rendus visibles à travers le mot-dièse #EtudiantSansMaster. En quoi cette réforme va accentuer la sélection ?

Il existe des possibilités de recours à travers le droit à la poursuite d'étude que le gouvernement ne cesse de limiter. Cette réforme va dans ce sens. Sur Parcoursup, la procédure est tellement longue et incertaine que des milliers d'étudiants abandonnent en cours de route sans aller jusqu'au bout.

Ces étudiants vont dans des formations privées hors de Parcoursup255 ?

Certains, oui. D'autres redoublent pour retenter leur chance l'année d'après. Les derniers arrêtent tout simplement leurs études. Mais en restreignant l'accès au master, le gouvernement restreint aussi l'accès aux concours de la fonction publique qui sont souvent accessibles à bac +4 ou +5. Le seul moyen de régler le problème, c'est d'ouvrir des places supplémentaires.

Quel est le calendrier de cette réforme ?

Nous avons eu une réunion mardi dernier au ministère. Le projet doit être officiellement présenté au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche le 14 décembre pour une application dans la foulée. Cela ne pourra pas se mettre en place convenablement. Les étudiants vont devoir rentrer des vœux courant février ou mars, la plupart ne sont pas informés de l'existence de cette procédure à l'heure où je vous parle. Personne n'est au courant de la réforme et les universités sont déjà sous pression. Cette



procédure se fait dans la précipitation et sans texte réglementaire pour l'encadrer.

Avez-vous des marges de négociations ?

Jusqu'à présent nous n'avons des informations que via la presse spécialisée. On peut encore discuter du nombre de vœux possibles pour chaque étudiant, mais le débat sur le bien-fondé de cette plateforme n'a pas lieu. Plus leur présentation avançait, plus on comprenait qu'ils veulent copier-coller Parcoursup, avec ses défauts. Des temps d'attente beaucoup trop longs, des délais pour répondre à une proposition de formation parfois très courts, une absence de hiérarchisation des vœux et l'absence d'anonymisation de l'établissement d'origine. Cela ouvre la porte à une sélection sociale basée sur l'établissement, mais aussi à des étudiants mal orientés.

Est-ce que tous les étudiants devront passer par cette plateforme ?

Non. Les étudiants internationaux hors de l'Union européenne et les redoublants doivent être pris en charge par des dispositifs différents. C'est beaucoup de travail pour les personnels. Même les directions d'université alertant sur la difficulté de mettre en place cette réforme dans de bonnes conditions sans moyens supplémentaires et dans le calendrier imparti.

